

CONSEIL DE COMMUNAUTE

Lundi 2 juin 2014

Point n° 7 : Compte Administratif de l'exercice 2013 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

L'ancienne Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre ayant fusionné au 1^{er} janvier 2014, l'assemblée de la nouvelle Communauté d'Agglomération doit arrêter les comptes des deux anciens Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ainsi que celui du Syndicat d'Aménagement du Site de Mercy.

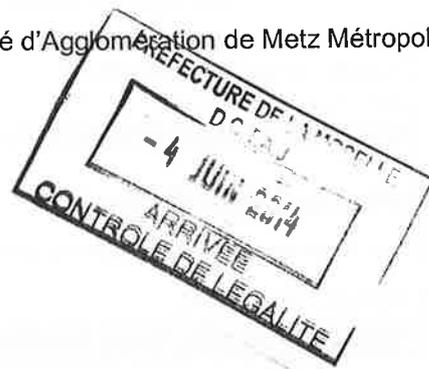
Le présent rapport concerne le Compte Administratif 2013 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

I. BUDGET PRINCIPAL

1^{ère} partie : les résultats de l'exercice 2013.

Le résultat de l'exercice 2013 s'analyse comme suit :

- la section d'investissement présente un excédent de 3 690 960 € au titre de l'exercice, auquel il convient de déduire le solde déficitaire de l'exercice précédent (9 988 741,62 €), soit un déficit total de 6 297 781,62 € ;
- l'excédent de la section de fonctionnement s'élève pour l'exercice 2013 à 8 949 349,17 €, auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (1 493 293,07 €), portant l'excédent de fonctionnement à 10 442 642,24 € ;
- **d'où un résultat de clôture excédentaire de 4 144 860,62 € ;**
- les restes à réaliser qui s'élèvent à 4 453 532 € en dépenses et à 1 953 000 € en recettes font apparaître un besoin de financement de 2 500 532 €, financé sur le résultat de clôture, lequel se traduit par un **résultat de clôture cumulé excédentaire de 1 644 328,62 €.**



EQUILIBRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 EN K€
Budget Principal

DEPENSES				
	CA 2012	BTV 2013 *	CA 2013	variation CA 13/CA 12
I. Fonctionnement				
Dépenses réelles	138 876	149 761	142 993	3,0%
Mouvements d'ordre	7 760	11 029	8 242	6,2%
TOTAL FONCTIONNEMENT	146 636	160 790	151 235	3,1%
<i>solde d'exécution reporté</i>	-	-	-	
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	146 636	160 790	151 235	3,1%
II. Investissement				
Dépenses réelles	49 903	112 586	61 457	23,2%
<i>dont gestion dette-trésorerie (OGDT)**</i>	11 200	35 800	15 700	40,2%
<i>dont dépenses réelles hors OGDT</i>	38 703	76 786	45 757	18,2%
Mouvements d'ordre	21 587	37 425	1 620	-92,5%
TOTAL INVESTISSEMENT	71 491	150 011	63 077	-11,8%
<i>solde d'exécution reporté</i>	4 553	9 989	9 989	119,4%
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	76 043	160 000	73 066	-3,9%
TOTAL DEPENSES REELLES	188 780	262 347	204 450	8,3%
Total dépenses réelles hors gestion dette-trésorerie	177 580	226 547	188 750	6,3%
TOTAL GENERAL	218 127	310 802	214 312	-1,7%
TOTAL GENERAL avec reprise	222 680	320 790	224 301	0,7%
RECETTES				
	CA 2012	BTV 2013 *	CA 2013	variation CA 13/CA 12
I. Fonctionnement				
Recettes réelles	155 881	157 672	158 655	1,8%
Mouvements d'ordre	1 706	1 625	1 530	-10,3%
TOTAL FONCTIONNEMENT	157 588	159 297	160 185	1,6%
<i>solde d'exécution reporté</i>	5 031	1 493	1 493	-70,3%
TOTAL FONCTIONNEMENT avec reprise	162 619	160 790	161 678	-0,6%
II. Investissement				
Recettes réelles	38 413	113 161	58 435	52,1%
<i>dont gestion dette-trésorerie (OGDT)**</i>	10 000	35 800	15 700	57,0%
<i>dont article 1068</i>	7 883	14 490	14 490	83,8%
<i>dont recettes réelles autres</i>	20 531	62 871	28 245	37,6%
Mouvements d'ordre	27 641	46 839	8 332	-69,9%
TOTAL INVESTISSEMENT	66 055	160 000	66 768	1,1%
<i>solde d'exécution reporté</i>	-	-	-	
TOTAL INVESTISSEMENT avec reprise	66 055	160 000	66 768	1,1%
TOTAL RECETTES REELLES	194 295	270 832	217 091	11,7%
Total recettes réelles hors gestion dette-trésorerie	184 295	235 032	201 391	9,3%
TOTAL GENERAL avec reprise	228 673	320 790	228 446	-0,1%

* Budget Total Voté (BTV) = BP + BS + DM + virements

** OGDT = Opération de Gestion Dette - Trésorerie

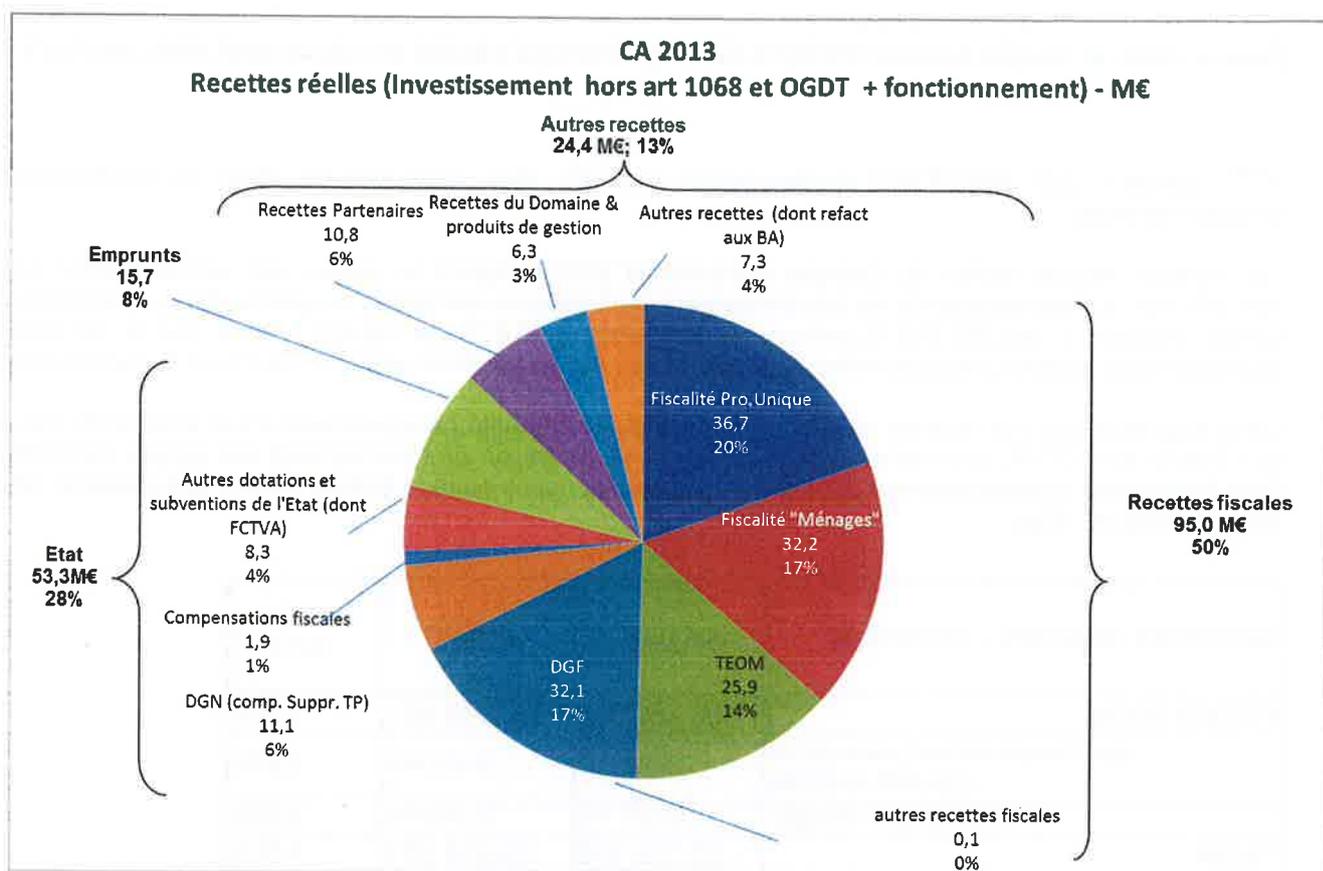
Dans le détail, le Compte Administratif 2013 du Budget Principal s'établit en mouvements réels, ainsi qu'il suit :

2^{ème} partie : LES RECETTES (présentation cumulée des mouvements réels en investissement et en fonctionnement).

Les recettes réelles totales du Compte Administratif 2013 intégrant la reprise des résultats 2012 s'établissent à 220 077 151 €. Hors excédents de fonctionnement capitalisés et opérations de gestion dette – trésorerie, les recettes réelles s'élèvent à 188 393 966 €, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 2012. Sur ce périmètre le taux de réalisation des recettes prévisionnelles 2013 est de 100,6% en fonctionnement et 44,9% en investissement.

Cette augmentation des recettes réelles par rapport à 2012 résulte principalement d'une croissance des subventions de l'Etat et du FCTVA, ainsi qu'au recours à l'emprunt, en raison de l'avancement des projets d'investissements du Plan Pluriannuel d'Investissement 2011-2014. Néanmoins, cette hausse globale ne doit pas masquer une diminution des dotations de l'Etat.

RECETTES REELLES - CA 2013 (€)	CA 2012	CA 2013	évolution 13/12
Fiscalité directe	66 786 542	68 915 891	3,19%
dont Fiscalité Professionnelle Unique (CET;IFER; TASCOM)	35 508 767	36 672 488	3,28%
dont fiscalité "ménages"	31 277 775	32 243 403	3,09%
TEOM	25 120 398	25 914 374	3,16%
Versement Transport			
autres recettes fiscales	117 653	126 398	7,43%
Dotation Globale de Fonctionnement	32 569 491	32 052 060	-1,59%
DGN (compensation réforme suppression TP)	11 187 281	11 071 281	-1,04%
Compensations fiscales	2 009 976	1 947 993	-3,08%
Autres dotations et subventions de l'Etat (dont FCTVA)	4 207 164	8 268 693	96,54%
Emprunts	4 900 000	15 700 000	220,41%
Recettes Partenaires	12 305 768	10 798 187	-12,25%
Recettes du Domaine & produits de gestion	6 540 323	6 341 249	-3,04%
Autres recettes (dont refacturation aux Budgets Annexes)	10 667 542	7 257 840	-31,96%
TOTAL recettes réelles hors OGDT	176 412 138	188 393 966	6,79%
Opérations Gestion dette - trésorerie (OGDT)	10 000 000	15 700 000	57,00%
RECETTES REELLES TOTALES hors article 1068	186 412 138	204 093 966	9,49%
Excédent de fonctionnement capitalisé (art. 1068)	7 882 547	14 489 892	83,82%
TOTAL recettes réelles de l'exercice	194 294 684	218 583 858	12,50%
Reprise du résultat antérieur	5 031 250	1 493 293	-70,32%
TOTAL RECETTES REELLES CA	199 325 935	220 077 151	10,41%



1. Les recettes fiscales

a) La Fiscalité Professionnelle Unique

La suppression de la Taxe Professionnelle et son remplacement par la Contribution Economique Territoriale (CET) ont été adoptés dans le cadre de la loi de finances pour 2010.

Pour rappel, la Taxe Professionnelle Unique perçue par Metz Métropole est remplacée par trois types de recettes :

- La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) :
 - La Cotisation Economique Territoriale (CET) constituée de :
 - La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : correspondant à l'ex part "foncière" de la Taxe Professionnelle,
 - La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), impôt national réparti entre les collectivités sur lesquelles sont implantées des établissements des entreprises imposées,
 - L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER),
- La Fiscalité "Ménages" :
 - La récupération du produit de Taxe d'Habitation précédemment perçu par le Département,
 - La Taxe additionnelle sur le Foncier Non Bâti issue de la récupération du produit de Taxe sur le Foncier Non bâti du Département et de la Région,
- Le solde est compensé par des dotations et reversements intégrés dans un dispositif de Dotation Globale de Neutralisation (DGN) composée :
 - du Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) : les collectivités perdantes dans la réforme comme Metz Métropole, recevant des collectivités gagnantes,
 - de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) versée par l'Etat.

Parallèlement à cette réforme, la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) a été transférée aux intercommunalités comme Metz Métropole en contrepartie d'une diminution de la Dotation de Compensation de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

➤ Taux 2013 de Fiscalité Professionnelle Unique

En 2013, le taux de la CFE s'est établi à 24,85%.

➤ Produits 2013 de Fiscalité Professionnelle Unique

Le produit global perçu en 2013 au titre de la Fiscalité Professionnelle Unique s'établit à 36 672 488 € pour 35 508 767 € en 2012 (+3,3%) dont :

- Produit de CFE 2013 : 18 366 145 € pour 17 671 417 € en 2012 (+3,9%). Les bases définitives de CFE en 2013 se sont établies à 73 910 402 € pour 70 912 591 € en 2012. Cette croissance est liée à la revalorisation forfaitaire décidée en Loi de Finances ainsi qu'à la variation physique des bases (2,4%).
- Produit de CVAE 2013 : 13 532 447 € pour 13 094 366 € en 2012 (+3,3%).
- Produit d'IFER 2013 : 1 787 814 € pour 1 756 902 € en 2012 (+1,8%).
- Produit de TASCUM 2013 : 2 986 082 €, identique au produit perçu en 2012.

b) La fiscalité ménage

➤ Les bases d'imposition

- Pour la Taxe d'Habitation : les bases nettes définitives de 2013 se sont établies à 285 051 075 € pour 277 457 168 €, soit une progression de 2,7% dont 0,9% pour la revalorisation physique des bases.
- Pour le Foncier Bâti : les bases nettes définitives de 2013 se sont établies à 272 086 177 € pour 260 928 705 € en 2012, soit une progression de 4,3 % dont 2,4% pour la revalorisation physique des bases.
- Pour le Foncier Non Bâti : les bases nettes définitives de 2013 se sont établies à 1 339 114 € pour 1 213 408 € en 2012, soit une progression de 10,4% dont 8,4% pour la variation physique des bases.

➤ Les taux

Les taux des taxes « ménages » sont restés inchangés en 2013 et s'établissent à :

- 9,98% pour la Taxe d'Habitation.
- 1,05% pour la Taxe sur le Foncier Bâti.
- 10% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.
- La taxe additionnelle au Foncier Non Bâti, dont le taux n'est pas modulable par les collectivités, reste figée sur le taux de référence 2010, soit 37,60%.

➤ Le produit

Le produit global perçu en 2013 au titre des taxes ménages levées par Metz Métropole s'établit à 32 243 403 € pour 31 277 775 € en 2012 (+3,1%) répartis de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation : 28 448 747 € pour 27 690 255 € en 2012 (+2,7%),
- Taxe sur le Foncier Bâti : 2 968 080 € pour 2 739 815 € en 2012 (+8,3%),
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 97 635 € pour 84 544 € en 2012 (+3,7%),
- La Taxe additionnelle sur le Foncier Non Bâti et les rôles supplémentaires pour le solde (728 941 €).

c) La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

➤ Les bases d'imposition

Les bases imposables à la TEOM se sont élevées en 2013 à 263 305 459 € pour 256 588 877 € en 2012, soit une augmentation de 2,6 % dont 0,8% au titre de la variation physique des bases.

➤ Les taux

2013 a marqué la 4^{ème} année du lissage des taux communaux, conformément à la délibération d'octobre 2009, afin d'aboutir à un taux unique en 2014. Dans cette configuration, le taux moyen pondéré s'est établi au taux de 9,87 % contre 9,80% en 2012.

➤ Le produit de TEOM

En raison de l'évolution des bases et du taux, le produit 2013 de TEOM a progressé de 25 120 398 € en 2012 à 25 914 374 € en 2013 (+3,2%).

2. Les concours financiers et participations de l'Etat

Les concours financiers et participations de l'Etat se sont établis à 53 340 027 € en 2013 pour 49 973 912 € en 2012 (+6,3%). Cette hausse globale est liée au Fonds de Compensation TVA (FCTVA) et aux subventions, les autres dotations et compensations fiscales diminuant selon le détail ci-après :

- La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat en 2013 s'établit à 32 052 060 € pour 32 569 491 €, en diminution de 1,6 % par rapport à 2012.
- Les compensations fiscales versées par l'Etat s'élèvent en 2013 à 1 947 993 € pour 2 009 976 € en 2012, soit une diminution de 3,1%.
- 2013 a été la 3^{ème} année de perception de la Dotation Globale de Neutralisation suite à la suppression de la Taxe Professionnelle composée :
 - ✓ du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) qui a été notifié et perçu à hauteur de 7 256 010 € pour 7 214 319 € en 2012.
 - ✓ de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) encaissée à hauteur de 3 815 271 € pour 3 972 962 € en 2012.
- Les recettes de FCTVA ont été de 4 072 041 € en 2013 pour 3 090 432 € en 2012, progression liée aux réalisations en investissement du 4^{ème} trimestre 2012 et de l'année 2013.
- Les autres subventions de l'Etat se sont établies à 2 796 297 € pour 1 116 732 € en 2012, progression liée aux subventions d'investissements perçus pour le Centre Pompidou-Metz (scénographie et mobilier) et l'Institut Lafayette.

3. Les participations des autres partenaires

Les participations des autres partenaires se sont établies à hauteur de 10 798 187 € en 2013 pour 12 305 768 € en 2012 (-12,2%) et se répartissent de la façon suivante :

- Le remboursement par la Régie HAGANIS des frais de personnel et frais annexes, versés au titre des agents mis à sa disposition, s'est élevé en 2013 à 5 574 670 € pour 5 644 462 € en 2012 après déduction des indemnités journalières et autres remboursements. La baisse régulière du nombre d'agents mis à disposition de la Régie explique cette évolution.
- Les subventions et participations obtenues auprès des autres collectivités ont été encaissées à hauteur de 5 187 136 € pour 6 661 306 € en 2012 (-22,1%). Cette baisse s'explique par la recette exceptionnelle de 2,5 M€ versée en 2012 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle pour le Centre des Congrès.

4. Les recettes du domaine et les recettes diverses

Les autres recettes s'établissent à 13 599 099 € pour 17 207 865 € en 2012 en diminution de 21% en raison de recettes exceptionnelles de 6,7 M€ perçue en 2012 (refacturation des dépenses 2010 METTIS au budget annexe « Transports Publics », ..).

Elles se répartissent entre :

- les recettes du domaine et les produits de ventes diverses qui s'établissent à 6 341 249 € pour 6 540 323 € en 2012 (-3,0%) avec notamment :
 - la facturation de la Direction Commune des Systèmes d'Information auprès de la Ville de Metz, du SCOTAM, de l'ESAL et du Syndicat de Mercy : 3 521 391 € (3 534 594 € en 2012).

- les recettes des équipements culturels de Metz Métropole qui se sont établies à 833 635 € contre 863 429 € en 2012.
- Les recettes de vente et le soutien des éco-organismes pour la gestion des déchets qui se sont établis à 1 292 937 € contre 1 207 577 € en 2012.
- les recettes diverses qui se sont établies à 7 257 840 € pour 10 667 542 € en 2012 (-31,2%) comprenant notamment les refacturations aux budgets annexes et les recettes exceptionnelles.

5. L'emprunt

Pour financer les dépenses d'équipement de l'exercice 2013, la Communauté d'Agglomération a consolidé deux crédits long terme renouvelables (CLTR) pour un total 15 700 000 €. Il s'agit, d'une part, d'un emprunt de 7 200 000 € de capital auprès de la Société Générale, sur la base d'un emprunt signé en 2008, à taux variable basé sur Eonia (cotation charte Gissler : 1A), avec une durée résiduelle de 16 ans. D'autre part, un emprunt de 8 500 000 € de capital a été consolidé auprès de Dexia sur un taux variable basé sur Eonia, signé en 2009 avec une durée résiduelle de 17 ans (cotation charte Gissler : 1A).

Ces mêmes emprunts ont été utilisés lors de l'année 2013 pour la gestion dette – trésorerie à hauteur de 15 700 000 € sur les crédits budgétaires spécifiques à ces opérations (article 16449).

Le niveau de l'encours de dette du Budget Principal au 31 décembre 2013 s'élève à 48 432 975 € pour 34 200 460 € en 2012 en progression de 41,6%. Cette augmentation est conforme aux projections financières établies pour la réalisation du PPI 2011/2014. L'avancement significatif des opérations d'investissement en 2013 explique cette forte progression de l'encours entre les deux exercices.

3^{ème} partie : LES DEPENSES (présentation cumulée des mouvements réels en investissement et en fonctionnement).

A] Les Autorisations de Programme (AP)

Les Autorisations de Programme ont été mises en place pour la première fois au Budget Primitif 2010 dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Pour le budget principal, au 31 décembre 2013, ce sont 31 autorisations qui ont été inscrites sur le PPI 2011/2014 dont 5 lors du Budget Primitif 2013, pour une enveloppe totale de 152 253 801 €.

- Les 5 Autorisations de Programme votées en 2013 sont les suivantes :
 - Programme Logement Social 2013 : 2 900 000 €
 - Déviation réseau pluvial pour METTIS : 550 000 €
 - Subventions Enseignement Supérieur 2013 : 271 300 €
 - Centre Pompidou-Metz – Investissements 2013 : 800 000 €
 - Rénovation du Foyer de l'Opéra-Théâtre : 400 000 €
- Les crédits de paiements mandatés en 2013 sur ces Autorisations de Programmes ont été de 34 295 697 € soit une progression de 38,2% par rapport à 2012. Le taux de réalisation par rapport aux crédits de paiements votés a été de 72,3% sur l'exercice 2013. En cumulé, la réalisation est de 73 745 035 € soit 48,4% par rapport aux AP votées sur le PPI 2011/2014.

Budget Principal de Metz Métropole : autorisations de programme au 31 décembre 2013 (montants TTC)

Compétence	Millésime	Type AP	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP				Montant des CP						
					Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
Gestion des déchets	2010	P	QVGD001-01	Programme 2011/2014 : mobilier de collecte	9 861 000		9 861 000	9 861 000	8 470 400	622 776	7 449 100	7 449 104	1 789 124		
	2010	P	QVGD002-01	Programme 2011/2014 : renouvellement du parc de véhicules	2 585 000		2 585 000	2 585 000	1 662 100	697 311	964 800	846 786	922 889	118 014	0
	2010	P	QVGD003-01	Programme 2011/2014 : acquisition de composteurs	264 300		264 300	264 300	136 800	112 538	24 200	24 198	77 462	50 102	
				Sous-total Gestion des déchets	12 710 300	0	12 710 300	12 710 300	10 269 300	1 432 625	8 438 100	8 320 088	2 789 475	168 116	0
Logement Social	2010	I	QVLS002-01	Régularisation des engagements 2008-2009	1 303 310		1 303 310	1 303 310	1 303 310	941 630	157 500	99 924	204 180	57 576	0
	2010	I	QVLS001-10	Programme 2010 Logement Social	9 000 000		9 000 000	8 985 200	8 267 900	4 064 095	1 537 000	1 264 401	3 398 905	272 599	0
	2011	I	QVLS001-11	Programme 2011 Logement Social	2 000 000		2 000 000	1 971 000	1 971 000	766 510	615 000	401 463	618 490	213 537	0
	2012	I	QVLS001-12	Programme 2012 Logement Social	2 900 000		2 900 000	2 892 500	2 595 800	164 544	544 000	528 798	1 262 848	943 810	0
	2013	I	QVLS001-13	Programme 2013 Logement Social	0	2 900 000	2 900 000	2 794 800	2 792 400	0	511 500	94 925	2 253 500	551 575	0
				Sous-total Logement Social	15 203 310	2 900 000	18 103 310	17 946 810	16 930 410	5 936 780	3 365 000	2 389 511	7 737 923	2 039 097	0
Assainissement pluvial	2010	I	QVEP001-10	Programme 2010 assainissement pluvial	3 000 000		3 000 000	3 000 000	2 885 900	2 314 504	569 000	569 802		115 694	
	2011	I	QVEP001-11	Programme 2011 assainissement pluvial	3 000 000		3 000 000	3 000 000	2 839 900	2 318 705	480 000	30 697	201 295	449 303	0
	2012	I	QVEP001-12	Programme 2012-2014 assainissement pluvial	9 000 000		9 000 000	6 500 000	5 763 000	1 496 875	3 340 000	3 238 915	2 865 000	1 399 210	0
	2013	I	QVEP002-01	Deviation réseau METTIS	0	550 000	550 000	550 000	550 000	0	550 000	550 000		0	0
			Sous-total Assainissement Pluvial	15 000 000	550 000	15 550 000	13 050 000	12 038 800	6 130 084	4 939 000	4 389 414	3 066 295	1 848 513	115 694	
Enseignement Supérieur	2010	P	CTES001-01	Institut Lafayette	15 000 000		15 000 000	15 000 000	14 764 300	3 503 144	8 650 000	7 895 370	2 846 856	754 630	0
	2010	P	CTES002-01	Plan Campus	5 312 500		5 312 500	5 312 500	2 317 500	34 273	2 283 000	0	2 616 727	2 661 500	0
	2011	P	CTES003-01	CPER	5 145 000		5 145 000	730 000	730 000	200 000	600 000	36 000	500 000	4 409 000	0
	2011	I	CTES004-11	Subventions 2011	271 300		271 300	271 000	271 000	230 218	41 082	0		0	41 082
	2012	I	CTES004-12	Subventions 2012	176 300		176 300	176 000	176 000	0	15 200	170 703	161 100		
	2013	I	CTES004-13	Subventions 2013	0	271 300	271 300	202 000	202 000	0	270 000	56 000	0	215 300	0
				Sous-total Enseignement Supérieur	25 905 100	271 300	26 176 400	21 691 500	18 460 800	3 967 635	11 859 282	8 158 073	6 124 683	8 040 430	41 082
Dév. éco et aménagement de zones	2010	P	CTDE001-01	Centre des Congrès	10 000 000		10 000 000	1 550 000	55 000	0	1 200 000	40 844	8 800 000	1 159 156	0
	2010	P	CTDE002-01	ZAC Marly Bellefontaine - MARLY	3 119 490		3 119 490	3 119 490	3 119 490	1 500 000	800 000	800 000	819 490	0	0
	2007	P	CTDE003-01	ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - METZ	49 168 609		49 168 609	48 975 000	35 100 000	19 356 272	10 912 000	6 000 000	5 130 700	18 681 637	0
	2011	P	CTDE004-01	Plateforme multimodale (port de Metz)	1 085 968		1 085 968			0	0	0	264 065	821 903	0
	2011	P	QVHD001-01	Haut Débit	2 000 000		2 000 000	2 000 000	1 986 329	129 781	1 752 870	1 731 605	117 349	21 265	0
			Sous-total Développement économique	65 374 067	0	65 374 067	55 644 490	40 260 819	20 986 053	14 664 870	8 572 449	15 131 604	20 683 961	0	
Equipements culturels	2011	P	ATEC001-01	Musées : Nouvel accueil et Chapelle des Petits Carnes	3 500 000		3 500 000	3 500 000	928 000	52 374	502 000	173 412	2 720 000	554 214	0
	2011	P	ATEC002-01	Opéra Théâtre : Fenêtres et toits terrasses	1 450 000		1 450 000	1 450 000	1 450 000	110 033	367 000	448 070	600 000	291 897	0
	2011	P	ATEC003-01	Rénovation 2011 - 2014 des équipements culturels	3 100 000		3 100 000	1 331 100	1 077 000	332 272	554 918	426 705	2 192 281	148 742	0
	2011	I	ATEC004-11	Centre Pompidou-Metz : investissements 2011	1 000 000		1 000 000	1 000 000	640 400	420 584	300 000	174 404		405 012	0
	2012	I	ATEC004-12	Centre Pompidou-Metz : investissements 2012	1 000 000		1 000 000	1 000 000	922 100	14 949	890 000	695 202	95 051	194 798	0
	2013	I	ATEC004-13	Centre Pompidou-Metz : investissements 2013	0	800 000	800 000	800 000	471 700	0	66 000	65 367	0	734 633	0
	2013	P	ATEC005-01	Rénovation du Foyer de l'Opéra-Théâtre	0	400 000	400 000	300 000	2 900	0	41 800	0	300 000	100 000	0
				Sous-total Equipements Culturels	10 050 000	1 200 000	11 250 000	9 381 100	5 492 100	930 212	2 721 718	1 983 160	5 907 332	2 429 296	0
Moyens généraux	2012	P	IDMG001-01	Schéma Directeur du Système d'Information	3 089 724		3 089 724	1 100 000	1 094 500	65 949	1 469 693	582 926	1 008 862	1 431 987	0
			Sous-total Moyens Généraux	3 089 724	0	3 089 724	1 100 000	1 094 500	65 949	1 469 693	582 926	1 008 862	1 431 987	0	
TOTAL des AP du Budget Principal					147 332 501	4 921 300	152 253 801	131 524 200	104 546 729	39 449 338	47 457 663	34 395 621	41 766 174	36 641 400	156 775

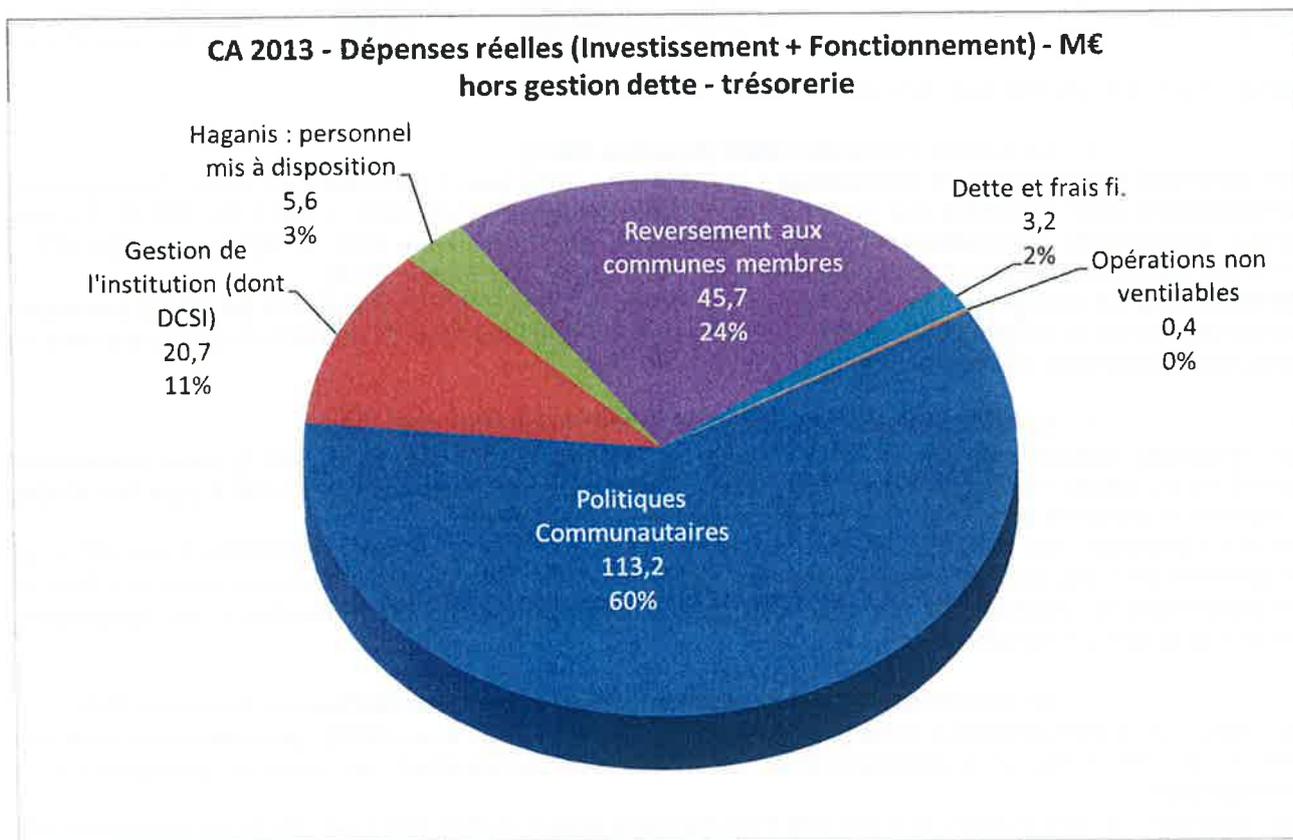
B] Les réalisations de l'exercice

Les dépenses totales du Compte Administratif 2013 s'établissent à 228 445 907,30 €. En mouvements réels, cela représente 204 450 255,75 €.

Ainsi, les dépenses réelles s'affichent en progression globale de 8,3% par rapport au Compte Administratif 2012, soit une progression de 23,2% en investissement et de 3% en fonctionnement.

Cependant, hors opération de gestion dette-trésorerie (15 700 000 €), les crédits réels mandatés en 2012 s'établissent à 188 750 255,75 € (+6,3% par rapport à 2012) se répartissant pour 142 993 402,79 € en fonctionnement et 45 756 852,96 € en investissement.

Les taux de réalisation par rapport au budget total voté sont de 95,5% en fonctionnement et de 59,6% en investissement dont 72,9% pour les dépenses d'équipements.



1. Les politiques communautaires

Les dépenses relatives à l'exercice direct des compétences de la Communauté d'Agglomération se sont établies à 113 182 756 € (taux de réalisation par rapport au budget total voté de 82,8%), soit une progression de 8,7 % par rapport à 2012.

Les dépenses mandatées au titre des politiques communautaires représentent 60% des dépenses réelles 2013, hors gestion dette-trésorerie.

	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	25 699 713	30 812 862	26 393 907	85,7%	2,7%
RENFORCER LA COMPETITIVITE	24 698 481	38 246 424	22 739 525	59,5%	-7,9%
AMELIORER LA QUALITE DE VIE	51 053 197	64 296 698	61 032 477	94,9%	19,5%
PLANIFICATION	2 668 817	3 416 251	3 016 846	88,3%	13,0%
Dépenses des politiques communautaires : CUMUL Fonct + Invest	104 120 207	136 772 236	113 182 756	82,8%	8,7%

a. Développer l'attractivité du territoire

Les dépenses (investissement et fonctionnement) liées au développement de l'attractivité du territoire se sont élevées à 26 393 907 € (réalisation de 85,7% des crédits votés), avec une progression de 2,7% par rapport à 2012.

	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	25 699 713	30 812 862	26 393 907	85,7%	2,7%
Culture commun(30)	194 728	183 140	119 878	65,5%	-38,4%
C2R (311)	5 905 527	6 347 224	6 106 686	96,2%	3,4%
ESAL (312)	2 346 157	2 337 006	2 288 090	97,9%	-2,5%
Opéra Théâtre (313)	7 519 047	8 512 265	7 587 396	89,1%	0,9%
Musées (322)	3 190 750	4 319 362	3 673 797	85,1%	15,1%
Centre Pompidou-Metz (3221)	6 502 133	8 632 059	6 205 120	71,9%	-4,6%
Dev Touristique (833)	41 371	481 806	412 941	85,7%	898,1%

Les principales dépenses de l'exercice :

➤ Le Centre Pompidou-Metz (fonction 3221) :

Les dépenses d'investissement ont mobilisé 1 204 844 € en 2013 pour 1 865 639 € en 2012. Ces dépenses correspondent pour l'essentiel aux investissements complémentaires de 2010 – 2011 (92 562,88 €) ainsi qu'aux programmes d'investissements sur Autorisations de Programme 2011 à 2013 pour 934 973 € (174 404 € pour le programme 2011 ; 695 202 € pour 2012 et 65 367 € pour 2013).

Parallèlement, en fonctionnement, la charge s'est élevée à 5 000 276 € (4 636 494 € en 2012) constituée principalement de la contribution annuelle à l'EPCC Centre Pompidou-Metz (4 600 000 €) et du paiement de l'assurance dommage-ouvrage pour le bâtiment (381 664 €).

➤ Le Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole (fonction 322) :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 763 640 € (404 724 € en 2012) avec notamment 224 467 € de crédits muséographiques (acquisition, restauration d'œuvres, ..) et 451 058 € pour les études et travaux de bâtiment dont 173 411 € pour le nouvel accueil du Musée.

En fonctionnement, les dépenses totales se sont élevées à 2 910 157 € pour 2 786 026 € en 2012, en progression de 4,5%. Les frais de personnel ont représenté 2 241 798 € ; 276 269 € concernent les frais de fonctionnement du bâtiment, 38 114 € les frais de communication et 327 661 € les frais muséographiques liés aux programmes d'expositions.

➤ Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz Métropole (fonction 311) :

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 222 766 € (93 331 € en 2012), principalement pour des travaux de bâtiments et d'aménagements, ainsi que des acquisitions de matériel pédagogique et d'instruments.

Les dépenses se sont établies à 5 883 920 € en fonctionnement (5 812 195 € en 2012) en progression de 1,2%. Les frais de personnel ont représenté 5 353 190 €. 257 187 € concernent les frais de fonctionnement du bâtiment et 262 578 € les frais pédagogiques avec notamment la subvention versée au CEFEDM (92 020 €).

➤ L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole (fonction 313) :

Pour la 1^{er} fois en 2013, suite à un changement de régime TVA dans le cadre d'un rescrit fiscal, les dépenses de l'Opéra-Théâtre ont été ordonnancées hors-taxe, ce qui a permis de générer des économies de fonctionnement.

Les dépenses se sont établies à 628 286 € en investissement dont 375 085 € pour la rénovation de fenêtres et toits terrasses, 109 441 € pour les travaux de bâtiments et 143 760 € pour l'acquisition de matériels (notamment des projecteurs motorisés).

Les dépenses de fonctionnement 2013 ont été constatées à hauteur de 6 959 110 €. Elles sont constituées notamment de 2 837 485 € du budget artistique (élaboration, production ou à l'achat des spectacles), de 3 775 954 € au titre des dépenses du personnel permanent, de 116 083 € pour les frais de communication et de 219 007 € pour les frais de fonctionnement du bâtiment.

➤ L'École Supérieure d'Art de Lorraine (fonction 312) :

Les dépenses s'établissent en fonctionnement à 2 079 556 € (2 052 648 € en 2012) dont 2 020 000 € correspondant à la contribution annuelle à l'EPCC Ecole Supérieure d'Art de Lorraine.

Les dépenses d'investissement ont porté sur le programme de rénovation et maintenance lourde du bâtiment : 208 534 € (319 643 € en 2012).

➤ **Le développement touristique (fonction 833) :**

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 295 553 €, exclusivement liées au Mont Saint-Quentin avec notamment 280 000 € pour le solde de la dépollution pyrotechnique du site.

Les dépenses s'établissent à 117 387 € (40 790 € en 2012) en fonctionnement et ont concerné principalement le paiement du film de Yann Arthus Bertrand « Metz Métropole vue du ciel » et la réédition des cartes balades nature.

b. Renforcer la compétitivité du territoire, la création d'emplois et de richesse

Les dépenses liées au renforcement de la compétitivité du territoire se sont élevées en 2013 à 22 739 525 € (soit une réalisation de 59,5% des crédits votés) pour 24 698 481 € en 2012, soit une diminution de 7,9%.

	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
RENFORCER LA COMPETITIVITE	24 698 481	38 246 424	22 739 525	59,5%	-7,9%
Enseignement - Formation (23)	4 816 319	13 522 003	9 549 609	70,6%	98,3%
Interventions économiques (90)	3 005 023	9 055 512	4 959 473	54,8%	65,0%
Zones (901 à 907)	15 684 042	13 285 485	6 802 694	51,2%	-56,6%
Archéo Préventive (8103)	1 193 098	2 383 425	1 427 749	59,9%	19,7%

Les principales dépenses de l'exercice concernent :

➤ **L'enseignement supérieur (fonction 23) :**

En investissement, les dépenses totales s'élèvent à 8 426 202 € (4 007 091 € en 2012) et comprennent notamment :

- 7 895 370 € de crédits de paiements pour les travaux de construction de l'Institut Lafayette (contre 3 422 456 € en 2012). Cette progression est liée à l'avancement du chantier, le bâtiment étant proche de la finalisation en fin d'année 2013.
- 226 702 € de subventions d'investissement à l'Université de Lorraine, l'ENIM et l'ENSAM.
- 186 000 € de crédits de paiements sur le programme du présent Contrat de Projets Etat Région.
- 118 130 € de travaux de sécurité dans les bâtiments de Georgia Tech Lorraine et de l'ESITC.

En fonctionnement, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 1 123 407 € (809 228 € en 2012) et sont essentiellement composées des 1 099 578 € de subventions et cotisations de fonctionnement versées aux acteurs de l'enseignement supérieur (Université Paul Verlaine, Georgia Tech Lorraine, ENIM ...).

➤ **Les interventions économiques (fonction 90) :**

En investissement, 2 318 565 € (552 464 € en 2012) de dépenses ont été opérées. Elles concernent notamment pour 1 731 604 € les aménagements pour la réduction des zones blanches numériques dans le cadre du programme « Haut Débit » ; pour 120 000 € l'abondement du fonds d'amorçage de la Plate Forme d'Initiative Locale (PFIL) « Metz Initiatives » ; pour 224 487 € les travaux de voiries sur les zones d'activités et pour 242 313 € le Centre des Congrès (rachat des biens de Metz Congrès ; achat des actions de la Société Publique Locale « Metz Métropole Moselle Congrès » et études de préfiguration).

En fonctionnement : les dépenses totales s'établissent à 2 640 908 € (2 452 559 € en 2012). Elles se répartissent entre 1 296 404 € de subventions de fonctionnement aux partenaires de Metz Métropole (Metz Métropole Développement, ...), 538 200 € de rémunération au délégataire du Centre des congrès (GL Events), 176 571 € d'études de préfiguration sur les zones et la BA 128, 395 042 € de frais de fonctionnement et maintenances des zones d'activités et 194 550 € de taxes foncières pour le site de Metz Expo (somme refacturée au délégataire, GL Events).

➤ **Les zones d'activité économique (fonctions 901 à 907) :**

Les dépenses d'investissement 2013 relatives à l'aménagement des zones d'activités économiques s'établissent à 6 800 000 € (15 588 742 € en 2012) et concernent notamment :

- La ZAC du Quartier de L'Amphithéâtre à Metz pour un total de 6 000 000 € correspondant aux acomptes sur l'aménagement de l'Avenue de la Seille.

- La ZAC de Marly Belle Fontaine : 800 000 € de participation à l'équilibre du bilan, conformément au dernier bilan approuvé.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 694 €.

➤ **L'archéologie préventive (fonction 8103)**

Un budget annexe « Archéologie Préventive » a été créé lors du Budget Primitif 2010.

Les dépenses de fonctionnement subsistant au budget principal se sont élevées à 1 427 749 € (1 192 999 € en 2012) et portent essentiellement sur les dépenses du personnel du Pôle Archéologie Préventive qui sont refacturées au budget annexe (905 536 €) et sur la subvention d'équilibre versée par le budget principal, notamment pour les activités relevant du service public (diagnostics archéologiques et promotion culturelle du produit des fouilles) : 520 380 €.

c. Améliorer la qualité de vie dans l'agglomération

Les dépenses liées à l'amélioration de la qualité de vie dans l'agglomération se sont élevées en 2013 à 61 032 477 € soit un taux de réalisation de 94,9% (51 053 197 € en 2012) soit une augmentation de 19,5 %.

	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
AMELIORER LA QUALITE DE VIE	51 053 197	64 296 698	61 032 477	94,9%	19,5%
Transports (815+8151)	5 698 733	5 915 107	5 899 642	99,7%	3,5%
Dechets (812 hors HA et DAP)	27 444 952	35 804 796	34 516 836	96,4%	25,8%
Fourrière (112)	281 238	311 926	299 891	96,1%	6,6%
Eau - Assaini (811,831 hors HA)	5 088 388	6 963 276	6 906 172	99,2%	35,7%
Logement (524,70)	3 058 842	5 196 264	3 443 079	66,3%	12,6%
Urbanisme (810)	839 145	998 947	909 790	91,1%	8,4%
SIG (8102)	1 814	11 220	11 213	99,9%	518,2%
Pompiers (113)	8 640 086	8 791 161	8 764 031	99,7%	1,4%
Voirie (822)	0	304 000	281 824	92,7%	SO

Les principales dépenses de l'exercice concernent :

➤ **Les transports urbains (fonction 815 et 8151) :**

Suite à la création d'un budget annexe "Transports collectifs", le budget principal porte sur les dépenses suivantes :

- En investissement : 5 000 000 € correspondant à la 2^{ème} tranche de reversement des excédents de la fonction « Transports » liés au versement transport, constatés par le budget principal entre 2008 et 2010 au budget annexe « Transports Collectifs ».
- En fonctionnement : essentiellement les dépenses de personnel du Pôle Transports-Déplacements et de la Mission METTIS pour 886 298 € et qui font l'objet d'une refacturation au budget annexe.

➤ **La collecte, la valorisation et le traitement des déchets (fonction 812) :**

Fonction 812	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	variation CA 2013/CA 2012
Fonctionnement	25 695 478	26 843 168	26 057 711	1,41%
Investissement	1 749 474	8 961 628	8 459 125	383,52%
TOTAL DEPENSES	27 444 952	35 804 796	34 516 836	25,77%
Recettes spécifiques	3 632 656	2 769 942	4 439 655	22,22%
Produit TEOM	25 120 398	25 914 374	25 914 374	3,16%
TOTAL RECETTES	28 753 054	28 684 316	30 354 029	5,57%
dont contribution du budget général	0	0	0	SO

Les dépenses de fonctionnement concernant la compétence "collecte, valorisation et traitement des déchets" ont représenté 26 057 711 € soit une progression de +1,4% par rapport à 2012.

Les dépenses d'investissement se sont établies à 8 459 125 € (+383,5% par rapport à 2012). Elles ont porté principalement sur une 2^{ème} tranche d'acquisition de mobiliers de collecte (7 449 104 € pour des Points d'Apports Volontaires et des conteneurs) dans le cadre du plan de conteneurisation pour la collecte des déchets de Metz Métropole, des acquisitions de matériel roulant adapté à cet objectif (846 785 €) et 91 868 € de travaux sur le Centre Technique Communautaire, notamment pour achever l'accueil des anciennes équipes Somergie.

Les recettes spécifiques liées aux déchets ont permis le financement intégral des dépenses de fonctionnement.

➤ **L'assainissement pluvial (811 et 831) :**

Les dépenses d'investissement 2013 ont été réalisées à hauteur de 4 727 013 € pour 3 023 180 € en 2012 dont :

- 3 238 915 € au titre du programme de travaux relatifs aux ouvrages et réseaux d'eaux pluviales 2012-2014,
- 30 697 € au titre du programme de travaux 2011,
- 569 802 € au titre du programme de travaux 2010,
- 550 000 € pour le complément des déviations de réseaux d'eau pluviales en raison des travaux METTIS.

En fonctionnement, les dépenses réalisées à hauteur de 2 640 908 € (2 065 207 € en 2012) concernent essentiellement les prestations d'entretien des réseaux pluviaux confiées à Haganis (2 178 344 €).

➤ **Le logement et la politique de la ville (fonctions 524 et 70) :**

En investissement, les dépenses se sont établies à 2 588 716 € (2 628 604 € en 2012) se répartissant principalement entre :

- Les opérations du programme 2010 : 1 264 401 €.
- Les opérations du programme 2011 : 401 463 €.
- Les opérations du programme 2012 : 528 798 €.
- Les opérations du programme 2013 : 94 925 €.

En fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 854 363 € (430 238 € en 2012), et comprennent notamment les subventions au titre de la politique de la ville (380 521 €) dont la part majoritaire est constituée par le financement des actuelles missions locales en substitution aux communes dans l'attente de la constitution de la mission locale d'agglomération ; 133 818 € pour les cotisations aux différents organismes ; 155 678 € pour les études (PIG habitat dégradé, ...) et 166 053 € pour les frais de l'aire provisoire de grand passage des gens du voyages (aménagements, fluides, gardiennage, régie ...).

➤ **Le service de lutte contre l'incendie (fonction 113) :**

Les dépenses relatives au service de lutte contre l'incendie s'établissent à 8 764 031 € (8 640 086 € en 2012) dont 8 400 092 € (+1,7%) de contribution annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle. Les autres dépenses relèvent principalement des avantages acquis par les pompiers districaux avant leur transfert au SDIS.

d. Planification Territoriale

	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
PLANIFICATION	2 668 817	3 416 251	3 016 846	88,3%	13,0%
Environnement (830)	316 552	708 024	444 915	62,8%	40,6%
SCOTAM (8104)	398 309	468 956	395 536	84,3%	-0,7%
Aménagement urbain (820)	1 953 956	2 239 271	2 176 395	97,2%	11,4%

Ces dépenses relèvent principalement du fonctionnement et concernent :

- L'avancement des études relatives au développement durable pour 135 250 € et des travaux pour 178 235 €.

- Au titre du SCOTAM : la contribution communautaire annuelle au financement du Syndicat Mixte pour 291 773 € (261 419 € en 2012) ainsi que les frais de personnel dédiés, qui font l'objet d'une refacturation au SCOTAM.
- La subvention annuelle de fonctionnement à l'AGURAM de 2 030 000 € (1 930 000 € en 2012).

2. Les autres dépenses

Les autres dépenses du budget principal de Metz Métropole se sont établies en 2013 à 75 443 011 € soit une progression de 2,7 % par rapport à 2012. Elles représentent 40% des dépenses réelles 2013, hors gestion dette-trésorerie.

Les opérations de gestion dette-trésorerie se sont établies en 2013 à 15 700 000 €, soit une progression de 40,2% par rapport à 2012.

Autres dépenses	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
Gestion de l'institution	19 438 835	22 442 925	20 666 594	92,1%	6,3%
Haganis (personnel mis à disposition)	5 684 846	5 630 000	5 591 528	99,3%	-1,6%
Reversement aux communes membres	45 703 334	45 713 935	45 712 081	100,0%	0,0%
Opérations non ventilables	113 253	237 371	239 605	100,9%	111,6%
Dette (annuité et intérêts)	2 519 355	15 611 000	3 233 204	20,7%	28,3%
Autres dépenses : CUMUL Fct + Inv	73 459 623	89 635 232	75 443 011	84,2%	2,7%
Gestion dette-trésorerie	11 200 000	35 800 000	15 700 000	43,9%	40,2%

a. Les reversements aux communes membres :

Les reversements aux communes membres se sont élevés en 2013 à 45 712 081 € (45 703 334 € en 2012) dont :

- 39 945 264 € (39 936 517 € en 2012) au titre de l'attribution de compensation qui a diminué en 2013, conformément au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 23 octobre 2012 afin d'ajuster les charges liées à la gestion de l'état civil suite à l'ouverture du nouvel hôpital de Mercy du CHR Metz-Thionville.
- 5 766 817 € au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire (enveloppe inchangée par rapport à 2012).

b. Le personnel mis à disposition de la Régie Haganis :

Les dépenses liées au personnel mis à disposition de la Régie Haganis se sont établies à 5 591 528 € en 2013, exclusivement en fonctionnement et en diminution de 1,6% par rapport à 2012. Compte tenu des départs (retraites, mutations, ...) le nombre d'agents mis à disposition apparaît en diminution chaque année. Elles comprennent les rémunérations, charges sociales et frais annexes (cotisations APM, mutuelles ...) et font l'objet d'une refacturation intégrale à la Régie.

c. La gestion de l'institution communautaire :

Autres dépenses	CA 2012	Budget Total Voté 2013	CA 2013	2013 - taux consommation crédits en %	variation CA2013/CA2012
Gestion de l'institution	19 438 835	22 442 925	20 666 594	92,1%	6,3%
Administration générale (fct 020 hors Ha)	11 204 602	12 366 514	11 593 181	93,7%	3,5%
DCSI (fonction 0201 à 0204)	5 746 346	7 543 850	6 836 299	90,6%	19,0%
Assemblée communautaire (fct 021)	1 250 849	1 521 651	1 489 836	97,9%	19,1%
Communication institutionnelle (fct 023)	1 237 037	1 010 910	747 278	73,9%	-39,6%

Les frais de gestion de l'institution se sont élevés en 2013 à 20 666 594 € pour 19 438 835 € en 2012, soit une progression de 6,3 %.

L'investissement avec un montant de 1 962 675 € (1 652 656 € en 2012) se décompose principalement entre :

- Investissements de l'administration générale : 194 550 € (-69,9% par rapport à 2012) principalement pour des travaux dans les bâtiments et pour l'achat de véhicules.
- Investissements informatiques ont représenté 1 728 807 € (+78,7% par rapport à 2012) se répartissant entre :
 - 582 925 € au titre de l'Autorisation de Programme « Schéma Directeur Informatique » ,
 - 336 207 € au titre des réseaux et télécoms,
 - 468 251 € au titre des logiciels et matériels,
 - 165 129 € au titre du Système d'Information Géographique.

Les investissements informatiques communs avec la Ville de Metz font l'objet d'une refacturation de la quote-part correspondante.

Le fonctionnement s'établit à 18 703 919 € (17 786 178 en 2012) et se décompose entre :

- les frais du Conseil de Communauté pour un montant de 1 489 419 € (1 250 849 € en 2012). La progression s'explique par l'imposition des indemnités aux cotisations sociales depuis le 1^{er} janvier 2013 ;
- les frais de communication institutionnelle pour 708 377 € (1 197 256 € en 2012) ;
- les frais de fonctionnement de la Direction Commune des Systèmes d'Information pour un montant de 5 107 492 € (4 778 805 € en 2012) comprenant principalement les frais de personnel, maintenance ... Une refacturation est opérée envers les autres utilisateurs de la DCSI dont la Ville de Metz et différents organismes satellites (SCOTAM ; ESAL ; Syndicat de Mercy ; ...) pour un montant de recettes de 3 521 359 € ;
- les charges d'administration générale, comprenant principalement les frais de personnel ainsi que les loyers et charges des locaux d'Harmony Park, pour un montant de 11 398 631 € (10 559 268 € en 2012).

3. La gestion de la dette et de la trésorerie.

La charge de la dette se décompose entre l'amortissement du capital (1 467 486 €) et les intérêts (1 022 020 €). La dette du budget principal de Metz Métropole étant majoritairement constituée d'emprunts à taux variable, les frais financiers ont continué à être limités en 2013 grâce au niveau très bas des taux sur les marchés financiers, et ce malgré un encours de dette plus important.

En outre, la mise en place de financement de type crédit renouvelable a permis d'ajuster, en cours d'exercice, pour de courtes périodes, le capital mobilisé au besoin de trésorerie réel de la collectivité, contribuant ainsi à diminuer globalement les frais financiers.

En 2013, les mouvements de gestion de dette – trésorerie ont généré des dépenses budgétaires pour 15 700 000 €, générant des frais financiers à hauteur de 120 848 €.

En parallèle, les frais de mobilisation des lignes de trésorerie se sont élevés à 124 575 €.

Enfin, concernant le contrat de trésorerie mis en place pour le financement de l'avance consentie en 2008 à la SAREMM pour l'aménagement de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz, les frais financiers se sont portés à 140 029 €.

4^{ème} partie : les restes à réaliser de l'exercice 2013.

- En dépenses, 4 453 532 € de crédits d'investissement 2013 non réalisés sont proposés en report et concernent notamment :
 - La Direction Commune des Systèmes d'Information pour 466 922 € ;
 - Le Centre Pompidou-Metz pour 413 151 € ;
 - Le Musée de la Cour d'Or pour 167 683 € ;
 - L'Opéra-Théâtre pour 110 831 € ;
 - Le logement social pour 365 363 € ;

- Le développement économique pour 2 518 072 €, dont 2 500 000 € au titre de la participation de la CCI 57 pour le Centre des Congrès et qui sera reversée à la Société Publique Locale qui portera le projet.
- En recettes, sont également proposées des reports pour 1 953 000 € liés aux opérations présentées en dépenses ci-avant. Elles sont principalement constituées de subventions.

II. BUDGET ANNEXE « DECHETERIES »

La gestion des déchèteries est assurée par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole dans le cadre d'un budget annexe de type M4 faisant l'objet d'un assujettissement à la TVA.

	Réalizations de l'Exercice 2013		Résultat de l'Exercice *	Résultat Reporté *	Résultat Cumulé *
	Dépenses	Recettes			
Exploitations	4 493 600,15	3 776 781,84	-716 818,31	1 175 607,42	458 789,11
Total Exploitation	4 493 600,15	3 776 781,84	-716 818,31	1 175 607,42	458 789,11
Investissement	90 673,18	169 257,46	78 584,28	-94 695,38	-16 111,10
Restes à réaliser reportés	20 958,00	0,00	-20 958,00		-20 958,00
Total Investissement	111 631,18	169 257,46	57 626,28	-94 695,38	-37 069,10
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE					421 720,01

* : précédé de (-) si déficit

Le résultat de l'exercice 2013 s'analyse comme suit :

- le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un excédent de 78 584,28 €, auquel il convient d'ajouter le déficit reporté (94 695,38 €), soit un total déficitaire de 16 111,10 € ;
- le résultat de la section d'exploitation présente un déficit de 716 818,42 € auquel il convient d'ajouter l'excédent reporté (1 175 607,42 €), soit un total excédentaire de 458 789,11 € ;
- d'où un résultat de clôture excédentaire de 421 720,01 € lequel équivaut au résultat de clôture cumulé en l'absence de reste à réaliser.

Concernant le détail de l'exercice budgétaire 2013 :

En investissement, les dépenses réelles ont été de 86 391,70 €. Elles concernent les remboursements du capital de la dette des emprunts relatifs à la construction des déchèteries.

En fonctionnement les dépenses réelles de l'exercice 2013 se sont établies à 4 419 038,07 € dont :

- 4 200 881 € pour rémunérer le gestionnaire des déchèteries, la Régie Haganis,
- 24 365 € ont trait aux charges de personnel générées par le Budget Annexe « Déchèteries »,
- 9 286 € de charge d'intérêts de la dette,
- 150 000 € relative à la construction de la déchèterie de Marly.

Les recettes réelles de fonctionnement ont été de 3 772 500,41 € dont :

- 3 505 230 € de participations des collectivités utilisatrices des déchèteries (dont Metz Métropole pour 3 300 000 €),
- 256 203 € de redevances versées par la Régie Haganis.

Il est à noter que, concernant les recettes réelles de fonctionnement 2013, les contributions des mois de novembre et décembre n'ont pas pu être rattachées audit exercice : une régularisation sera effectuée lors de l'exercice 2014.

III. BUDGET ANNEXE « ARCHEOLOGIE PREVENTIVE »

L'activité « Archéologie Préventive » est assurée par la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole dans le cadre d'un budget annexe de type M14 faisant l'objet d'un assujettissement partiel à la TVA.

	Réalizations de l'Exercice 2013		Résultat de l'Exercice *	Résultat Reporté *	Résultat Cumulé *
	Dépenses	Recettes			
Fonctionnement	1 512 434,35	1 338 412,60	-174 021,75	-481 013,75	-655 035,50
Restes à réaliser reportés					0,00
Total Fonctionnement	1 512 434,35	1 338 412,60	-174 021,75	-481 013,75	-655 035,50
Investissement	608 489,26	178 901,51	-429 587,75	-39 366,46	-468 954,21
Restes à réaliser reportés		-	-		-
Total Investissement	608 489,26	178 901,51	-429 587,75	-39 366,46	-468 954,21
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE					-1 123 989,71

* : précédé de (-) si déficit

1) Les résultats

Le résultat de l'exercice 2013 s'analyse comme suit :

- le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un déficit de 429 587,75 €, auquel il convient d'ajouter le déficit reporté (39 366,46 €), soit un total déficitaire de 468 954,21 € ;
- le résultat de l'exercice en section de fonctionnement présente un déficit de 174 021,75 € auquel il convient d'ajouter le déficit reporté (481 013,75 €), soit un total déficitaire de 655 035,50 € ;
- d'où un résultat de clôture déficitaire de 1 123 989,71 € lequel équivaut au résultat de clôture cumulé en l'absence de reste à réaliser.

Le déficit de fonctionnement constaté sur l'exercice 2013 (-174 021,75) résulte principalement du déficit de la partie « service public ». Les activités de diagnostic archéologique, les actions de valorisation – conservation ainsi que les dépenses liées à la partie occupée par le Musée concernent l'activité service public dont le financement peut être couvert par le budget principal à la différence des activités de fouilles.

Pour 2013, ce besoin de financement par le budget principal s'élève à 489 755 € et fera l'objet du versement d'une subvention d'équilibre en 2014, qui a été partiellement provisionnée dans le Budget Primitif 2014.

Le déficit d'investissement constaté en 2013 (-429 587,75) sera couvert par une participation du budget principal pour le « rachat » de la part « muséale » de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine, qui sera définie et versée en 2014.

2) Les réalisations de l'exercice

a) en investissement :

Les Autorisations de Programme :

Au Budget Primitif 2010, une autorisation de programme de 7 200 000 € a été ouverte pour la construction de la Maison de l'Archéologie Préventive. Sa situation au 31 décembre 2013 est la suivante (présentation TTC) :

N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP					Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé						
CTAP001-01	Maison de l'Archéologie et du Patrimoine	7 200 000		7 200 000	7 200 000	7 096 500	6 589 863	472 040	444 857			138 097
TOTAL des AP du Budget Annexe ARCHEOLOGIE PRE		7 200 000	0	7 200 000	7 200 000	7 096 500	6 589 863	472 040	444 857	0	0	138 097

Les crédits de paiements :

- les dépenses réelles se sont établies à 608 489 € se décomposant entre :
 - pour 372 446 € HT aux travaux de construction de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine (MAP),
 - aux remboursements du capital de la dette des emprunts liés au financement de la construction de la MAP : 227 686 €,
 - à l'acquisition d'un fenwick : 7 680 € HT,
- les recettes réelles ont été de 157 301 € : il s'agit d'une subvention de la Direction Générale des Affaires Culturelles relative à la construction de la MAP.

b) en fonctionnement :

- Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2013 ont atteint le niveau de 1 490 835 € dont :
 - 973 420 € de frais de personnel pour le Pôle Archéologie Préventive, facturés par le Budget Principal ;
 - 166 303 € de frais pour les chantiers de fouilles et de diagnostics archéologiques ainsi que pour les études post-fouilles ;
 - 164 294 € de frais de fonctionnement du bâtiment (chauffage, électricité ...) ;
 - 44 795 € de charges d'intérêts de la dette ;
 - 71 683 € de remboursements de moyens généraux utilisés par le Pôle en 2012 (notamment quote-part des loyers et charges du site Harmony Park) ;
 - 67 040 € de dépenses exceptionnelles relative à un titre annulé sur exercice antérieur suite à la réduction d'un marché du Pôle « Archéologie Préventive » avec la Mission METTIS.
- Les recettes réelles de fonctionnement ont été de 1 338 412 € dont :
 - 98 548 € de redevance d'archéologie préventive,
 - 719 484 € de recettes des fouilles,
 - 520 380 € de subvention d'équilibre du budget principal pour la couverture du besoin de financement 2012 du Budget Annexe « Archéologie Préventive ».

IV BUDGET ANNEXE « Transports Publics »

Le budget annexe "Transports Publics" est un budget géré sous la nomenclature M43 et assujetti à la TVA.

	Réalizations de l'Exercice 2013		Résultat de l'Exercice *	Résultat Reporté *	Résultat Cumulé *
	Dépenses	Recettes			
mouvements réels	51 684 391,35	50 930 878,12	- 753 513,23	9 637 391,65	8 883 878,42
mouvement d'ordre	6 683 829,46	38 501,23	- 6 645 328,23		- 6 645 328,23
Total Exploitation	58 368 220,81	50 969 379,35	- 7 398 841,46	9 637 391,65	2 238 550,19
mouvements réels	124 725 715,70	121 207 990,41	- 3 517 725,29	- 3 167 047,60	- 6 684 772,89
mouvements d'ordre	38 501,23	6 683 829,46	6 645 328,23		6 645 328,23
Sous-total Investissement	124 764 216,93	127 891 819,87	3 127 602,94	- 3 167 047,60	- 39 444,66
Restes à réaliser reportés	142 609,00	2 342 500,00	2 199 891,00		2 199 891,00
Total Investissement	124 906 825,93	130 234 319,87	5 327 493,94	- 3 167 047,60	2 160 446,34
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE					4 398 996,53

* : précédé de (-) si déficit

1) Les résultats :

Le résultat de l'exercice 2013 s'analyse comme suit :

- un excédent de la section d'exploitation qui s'élève à 2 238 550,19 €,
- un déficit de la section d'investissement qui s'élève à 39 444,66 €,
- d'où un résultat de clôture excédentaire de 2 199 105,53 €,
- un solde excédentaire des restes à réaliser 2013 de 2 199 891,00 €,
- d'où un résultat cumulé de 4 398 996,53 €.

2) Les réalisations de l'exercice :

Concernant le détail des dépenses et recettes de l'exercice budgétaire :

a) La section d'exploitation

En section d'exploitation, les dépenses réelles de l'exercice s'établissent à 51 684 391,35 € (42 868 914,18 € en 2012) et se répartissent principalement comme suit :

- La rémunération du délégataire de transports publics urbains de voyageurs, la SAEML TAMM : 44 404 668 €, en application de nouvelle délégation de service public applicable depuis le 1^{er} janvier 2012.
- Les frais de fonctionnement liés au projet METTIS : 140 000 € avec notamment les frais liés aux études et prestataires externes.
- La facturation par le budget principal des frais de personnel et des moyens généraux du Pôle Transports-Déplacements et de la Mission METTIS : 932 000 €.
- Les frais de communication essentiellement liés au projet METTIS, et notamment à l'inauguration : 1 105 853 €.
- Les frais ayant trait au Centre de Maintenance avant mise à disposition au délégataire : 185 755 €.
- 178 985 € relatif au mobilier urbain.
- Les frais financiers et charges d'intérêts liés aux emprunts et outils de gestion dette trésorerie pour le budget annexe transports : 2 339 197 €.
- Les indemnités versées par la Commission d'Indemnisation Amiable aux Entreprises impactées par le projet METTIS : 1 925 732 €.
- Les frais exceptionnels dus au remboursement du « versement transport » : 80 748 €.

Les recettes d'exploitation se sont établies en mouvements réels à 50 930 878 € (52 892 879,29 € en 2012) et ont été constituées principalement comme suit :

- Le Versement Transport pour 34 443 645 € (38 731 050 € en 2012). Cette diminution s'explique par la réorganisation des URSSAFF pour la gestion du Versement Transport au 1^{er} janvier 2013 : 13 mois de collecte ont été versées sur l'exercice 2012 et seulement 11 en 2013.
- Le produit de la billetterie du réseau de transports, en application de nouvelle délégation de service public : 10 731 763 € (9 825 407 € en 2012).
- Un remboursement de TVA de 1 014 276 € résultant d'un recours gracieux de la SAEML TCRM auprès des Services Fiscaux sur la TVA collectée sur la subvention d'exploitation pour les années 2009 à 2011.
- La cession d'une partie du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs : 3 500 000 €.
- La participation des fonds européens concernant la communication du projet METTIS : 447 236 €.
- La dotation générale de décentralisation : 400 336 €.

b) L'investissement

- *Point sur les Autorisations de Programme :*

Le budget annexe "Transports publics" comporte 5 Autorisations de Programme pour une enveloppe globale de 243 000 000 € se répartissant comme suit :

N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP					Crédits de paiement					Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
		Pour mémoire AP volée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé	CP Prévisionnel 2013	CP Prévisionnel 2014	CP Prévisionnel 2015 et plus				
QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières	8 200 000	-1 500 000	6 700 000	6 700 000	5 993 000	3 409 715	400 000	373 172	2 917 113	0	0	
QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B	212 300 000	11 000 000	223 300 000	223 300 000	218 702 118	116 756 508	91 224 000	88 928 500	15 520 582	2 094 409	0	
QVTC003-01	SAEV	6 400 000		6 400 000	6 000 000	6 000 000	1 627 385	4 119 616	3 336 729	69 097	1 366 789	0	
QVTC005-01	VIDEOSURVEILLANCE	600 000		600 000	274 000	233 800	229 295	0	0	370 705	0	0	
QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU	6 000 000		6 000 000	1 732 500	419 810	0	300 536	334 915	400 000	5 265 085	0	
TOTAL des AP du Budget Annexe TRANSPORTS PUBLICS		233 500 000	9 500 000	243 000 000	238 006 500	231 348 728	122 022 904	96 044 152	92 973 316	19 277 497	8 726 283	0	

- *Point sur les réalisations de l'exercice :*

En section d'investissement, les dépenses réelles ont été ordonnancées à hauteur de 124 725 715 € HT, soit un taux de réalisation de 87,8% hors opération gestion dette – trésorerie. Soit une progression de 5,42% par rapport à 2012 (118 317 051 €), se répartissant principalement entre :

- ✓ Les dépenses liées au projet METTIS s'élèvent à 100 202 006 € en 2013, pour 99 999 577 € en 2012, majoritairement Hors Taxes, et peuvent être détaillées comme suit :
 - 88 928 492 € HT mandatés sur les crédits de paiements de l'AP « METTIS – Travaux » se décomposant entre :
 - 63 490 791 € pour les travaux du site propre, sous maîtrise d'ouvrage Metz Métropole, et des parkings relais,
 - 15 868 055 € d'acomptes versés à Van Hool pour l'avancement des études et de la construction des Bus à Haut Niveau de Service,
 - 9 569 645,70 € pour les travaux de construction du Centre de Maintenance ainsi que les travaux d'aménagement du terrain,
 - 1 496 553 € mandatés pour les acquisitions foncières (AP « METTIS – Acquisitions foncières »),
 - Les avances versées dans le cadre des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec les Villes de Metz et de Woippy ont été de 10 900 343 €.
 - Les dépenses portées dans le cadre du groupement de commande avec la SAREMM, pour la traversée de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre ont été de 219 199,98 €

- ✓ Les dépenses liées au futur Système d'Aide à l'Exploitation et l'Information des Voyageurs (SAEIV) : 2 789 906 € (771 727 € en 2012).
- ✓ Les dépenses relatives à l'accessibilité du réseau ont été de 280 029 €.

Les recettes réelles ont été ordonnancées pour 121 207 990 €, elles étaient, en 2012, de 111 059 206 € ; les recettes réelles d'investissement se répartissent de la manière suivante :

- ✓ Les subventions liées aux études et travaux du projet METTIS : 38 406 848 € ont été encaissées en 2013 ;
- ✓ Les subventions concernant la création du SAEIV : 769 931 € ;
- ✓ Le reversement par le budget principal de la 1^{ère} tranche des excédents constatés entre 2008 et 2010 (excédent de versement transports), lorsqu'il incluait la fonction transports : 5 000 000 € ;
- ✓ Les emprunts mobilisés ont été de 43 300 000 € (pour 89 600 000 € en 2012) dans le cadre des contrats signés avec la Banque Européenne d'Investissement et de la Caisse des Dépôts et Consignations selon la décomposition suivante :
 - La mobilisation définitive des 30 000 000 € du contrat 2013 de la Banque Européenne d'Investissement, pour une durée de 25 ans et à un taux fixe moyen de 3% (cotation charte Gissler : A1),
 - La mobilisation définitive d'une 2^{ème} tranche du contrat de la Caisse des Dépôts et Consignations pour 13 300 000 €.

Le contrat Caisse des Dépôts et Consignations a été utilisé lors de l'année 2013 pour la gestion dette – trésorerie à hauteur de 20 000 000 € sur les crédits budgétaires spécifiques à ces opérations (article 16449). L'encours de dette du budget annexe est de 133 900 000 € au 31 décembre 2013.

V. BUDGET ANNEXE « ZONES EN REGIE »

Créé en 2013, le Budget Annexe « Zones en Régie » est issu de la fusion des Budgets Annexes "Metz Technopôle" et "Parc du Technopôle" ; en sus de ces deux zones, le Budget Annexe "Zones en Régie" a vocation à suivre et à retracer les opérations financières et budgétaires qui concernent la Zone de Lauvallières.

	Réalizations de l'Exercice 2013		Résultat de l'Exercice *	Résultat Reporté *	Résultat Cumulé *
	Dépenses	Recettes			
Fonctionnement	5 675 426,77	7 422 235,03	1 746 808,26	2 114 279,95	3 861 088,21
Restes à réaliser reportés					0,00
Total Fonctionnement	5 675 426,77	7 422 235,03	1 746 808,26	2 114 279,95	3 861 088,21
Investissement	5 220 880,85	4 887 926,89	-332 953,96	-1 772 526,06	-2 105 480,02
Restes à réaliser reportés		-	-		-
Total Investissement	5 220 880,85	4 887 926,89	-332 953,96	-1 772 526,06	-2 105 480,02
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE					1 755 608,19

* : précédé de (-) si déficit

1) Le résultat de l'exercice 2013 s'analyse comme suit :

- le résultat de l'exercice en section d'investissement présente un déficit de 1 772 526,06 €, auquel il convient d'ajouter le déficit reporté (332 953,96 €), soit un total déficitaire de 2 105 480,02 € ;
- le résultat de l'exercice en section de fonctionnement présente un excédent de 1 746 808,26 € auquel il convient d'ajouter le excédent reporté (2 114 279,95 €), soit un excédent total de 3 861 088,21 € ;
- d'où un résultat de clôture excédentaire de 1 755 608,19 € lequel équivaut au résultat de clôture cumulé en l'absence de reste à réaliser.

2) Les réalisations de l'exercice 2013

a) Concernant l'Autorisation de Programme

L'Autorisation de Programme de 11 000 000 € relative à la ZAC Lauvallières n'est plus utilisée depuis que l'opération d'aménagement est gérée comptablement sous forme de stock intermittent, en raison des problématiques foncières (échanges de terrains). Ce transfert étant intervenu lors du Budget Supplémentaire 2013, il n'y a donc aucune réalisation en 2013.

Des régularisations comptables sont budgétées et prévues en 2014 afin de pouvoir annuler cette Autorisation de Programme.

N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP					Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
		Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé						
CTDE005-01	ZAC LAUVALLIERES	11 000 000		11 000 000	11 000 000	3 750 000	3 735 145	0	0			7 264 855
TOTAL des AP du Budget Annexe ZONES en REGIE		11 000 000	0	11 000 000	11 000 000	3 750 000	3 735 145	0	0	0	0	7 264 855

b) Les réalisations de l'exercice

- La ZAC du Parc du Technopôle :
Elle a été concédée à la SAREMM. En conséquence, elle devient propriétaire des terrains, reprend les engagements de Metz Métropole et rembourse les dépenses initiées par Metz Métropole (cf délibération du 3 décembre 2012 relative à l'acte d'apport).
Dans le cadre de cet apport, il a été constaté une sortie totale du stock, soit un montant de 3 399 186 €.
- La Zone Metz Technopôle :
Aucune opération n'a été réalisée en 2013 et le stock final en 2013 s'établit à 1 488 760,36 €.
- La ZAC de Lauvallières :
 - o des dépenses pour l'aménagement de la ZAC ont été réalisées (acquisition de terrains, études et travaux) pour un montant de 767 578 €,
 - o Le stock final 2013 de la ZAC de Lauvallières est du même montant.

Commission consultée : Bureau.

Il est proposé au Conseil l'adoption des motions suivantes :

MOTION A

Objet : Compte Administratif de l'exercice 2013 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

Le Bureau entendu,

Le Conseil de Communauté, réuni sous la présidence de _____, l'un de ses membres, élu conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz,

1 – APPROUVE le Compte Administratif 2013 de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, lequel peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	9 988 741,62	
Opérations de l'exercice	63 076 809,68	66 767 769,68
Total de section	<u>73 065 551,30</u>	<u>66 767 769,68</u>
Solde d'exécution	-6 297 781,62	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté		1 493 293,07
Opérations de l'exercice	151 235 495,38	160 184 844,55
Total de section	<u>151 235 495,38</u>	<u>161 678 137,62</u>
Solde d'exécution		10 442 642,24
TOTAL GENERAL	<u>224 301 046,68</u>	<u>228 445 907,30</u>
Résultat de clôture		4 144 860,62
Reste à réaliser	4 453 532,00	1 953 000,00
RESULTAT DEFINITIF	<u>228 754 578,68</u>	<u>230 398 907,30</u>
RESULTAT CUMULE		1 644 328,62

Budget Annexe "Déchetteries"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	94 695,38	
Opérations de l'exercice	90 673,18	169 257,46
Total de section	<u>185 368,56</u>	<u>169 257,46</u>
Solde d'exécution	-16 111,10	
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat reporté		1 175 607,42
Opérations de l'exercice	4 493 600,15	3 776 781,84
Total de section	<u>4 493 600,15</u>	<u>4 952 389,26</u>
Solde d'exécution		458 789,11
TOTAL GENERAL	<u>4 678 968,71</u>	<u>5 121 646,72</u>
Résultat de clôture		442 678,01
Reste à réaliser	20 958,00	
RESULTAT DEFINITIF	<u>4 699 926,71</u>	<u>5 121 646,72</u>
RESULTAT CUMULE		421 720,01

Budget Annexe "Archéologie Préventive"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	39 366,46	
Opérations de l'exercice	608 489,26	178 901,51
Total de section	<u>647 855,72</u>	<u>178 901,51</u>
Solde d'exécution	-468 954,21	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté	481 013,75	
Opérations de l'exercice	1 512 434,35	1 338 412,60
Total de section	<u>1 993 448,10</u>	<u>1 338 412,60</u>
Solde d'exécution	-655 035,50	
TOTAL GENERAL	<u>2 641 303,82</u>	<u>1 517 314,11</u>
Résultat de clôture	-1 123 989,71	
Reste à réaliser		
RESULTAT DEFINITIF	<u>2 641 303,82</u>	<u>1 517 314,11</u>
RESULTAT CUMULE	-1 123 989,71	

Budget Annexe "Transports Publics"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	3 167 047,60	
Opérations de l'exercice	124 764 216,93	127 891 819,87
Total de section	<u>127 931 264,53</u>	<u>127 891 819,87</u>
Solde d'exécution	-39 444,66	
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat reporté		9 637 391,65
Opérations de l'exercice	58 368 220,81	50 969 379,35
Total de section	<u>58 368 220,81</u>	<u>60 606 771,00</u>
Solde d'exécution		2 238 550,19
TOTAL GENERAL	<u>186 299 485,34</u>	<u>188 498 590,87</u>
Résultat de clôture		2 199 105,53
Reste à réaliser	142 609,00	2 342 500,00
RESULTAT DEFINITIF	<u>186 442 094,34</u>	<u>190 841 090,87</u>
RESULTAT CUMULE		4 398 996,53

Budget Annexe "Zones en Régie"

	Dépenses	Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté	1 772 526,06	
Opérations de l'exercice	5 220 880,85	4 887 926,89
Total de section	<u>6 993 406,91</u>	<u>4 887 926,89</u>
Solde d'exécution	-2 105 480,02	
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté		2 114 279,95
Opérations de l'exercice	5 675 426,77	7 422 235,03
Total de section	<u>5 675 426,77</u>	<u>9 536 514,98</u>
Solde d'exécution		3 861 088,21
TOTAL GENERAL	<u>12 668 833,68</u>	<u>14 424 441,87</u>
Résultat de clôture		1 755 608,19
Reste à réaliser		
RESULTAT DEFINITIF	<u>12 668 833,68</u>	<u>14 424 441,87</u>
RESULTAT CUMULE		1 755 608,19

2 – RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

3 – ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

MOTION B

Objet : Bilan des Autorisations de Programme de Metz Métropole au 31 décembre 2013.

Le Conseil,
Le Bureau entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-3 et R 2311-9,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 29 mars 2010 portant mise en place des Autorisations de Programme et des Autorisations d'Engagement et adoption du règlement financier,
VU le règlement financier en date du 25 mars 2013,
VU le Compte Administratif 2013,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2014 relatives aux Autorisations de Programme : prolongations de durée de vie ; vote et échéanciers 2014 portant prolongation de la durée de vie des Autorisations de Programme "Logement Social" ouvertes en 2010 et 2011 et "Eaux Pluviales" et "Equipements culturels" ouvertes en 2011,

CONSTATE au 31 décembre 2013, l'extinction des Autorisations de Programmes suivantes :

- ✓ QVEP001-10 "Programme assainissement Eaux Pluviales 2010"
- ✓ CTES004-11 "Subventions Enseignement Supérieur 2011"

APPROUVE le bilan 2013 des Autorisations de Programme de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, conformément aux tableaux ci-joints :

Budget Principal – Autorisations de programme

Compétence	Millésime	Type AP	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP				Montant des CP				Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler	
					Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013			CP Prévisionnel 2014
Gestion des déchets	2010	P	QVGD001-01	Programme 2011/2014 : mobilier de collecte	9 861 000		9 861 000	9 861 000	8 470 400	622 776	7 449 100	7 449 104	1 789 124		
	2010	P	QVGD002-01	Programme 2011/2014 : renouvellement du parc de véhicules	2 585 000		2 585 000	2 585 000	1 662 100	697 311	964 800	846 786	922 889	118 014	0
	2010	P	QVGD003-01	Programme 2011/2014 : acquisition de composteurs	264 300		264 300	264 300	136 800	112 538	24 200	24 198	77 462	50 102	0
				Sous-total Gestion des déchets	12 710 300	0	12 710 300	12 710 300	10 269 300	1 432 625	8 438 100	8 320 088	2 789 475	168 118	0
Logement Social	2010	I	QVLS002-01	Régularisation des engagements 2008-2009	1 303 310		1 303 310	1 303 310	1 303 310	941 630	157 500	99 924	204 180	57 576	0
	2010	I	QVLS001-10	Programme 2010 Logement Social	9 000 000		9 000 000	8 985 200	8 267 900	4 064 095	1 537 000	1 264 401	3 398 905	272 599	0
	2011	I	QVLS001-11	Programme 2011 Logement Social	2 000 000		2 000 000	1 971 000	1 971 000	766 510	615 000	401 463	618 490	213 537	0
	2012	I	QVLS001-12	Programme 2012 Logement Social	2 900 000		2 900 000	2 892 500	2 595 800	164 544	544 000	528 798	1 262 848	943 810	0
	2013	I	QVLS001-13	Programme 2013 Logement Social	0	2 900 000	2 900 000	2 794 800	2 792 400	0	511 500	94 925	2 253 500	551 575	0
				Sous-total Logement Social	15 203 310	2 900 000	18 103 310	17 946 810	16 930 410	5 936 780	3 365 000	2 389 511	7 737 923	2 039 097	0
Assainissement pluvial	2010	I	QVEP001-10	Programme 2010 assainissement pluvial	3 000 000		3 000 000	3 000 000	2 885 900	2 314 504	569 000	569 802			115 694
	2011	I	QVEP001-11	Programme 2011 assainissement pluvial	3 000 000		3 000 000	3 000 000	2 839 900	2 318 705	480 000	30 697	201 295	449 303	0
	2012	I	QVEP001-12	Programme 2012-2014 assainissement pluvial	9 000 000		9 000 000	6 500 000	5 763 000	1 496 875	3 340 000	3 238 915	2 865 000	1 399 210	0
	2013	I	QVEP002-01	Deviation réseau METTIS	0	550 000	550 000	550 000	550 000	0	550 000	550 000		0	0
				Sous-total Assainissement Pluvial	15 000 000	550 000	15 550 000	13 050 000	12 038 800	6 130 084	4 939 000	4 389 414	3 066 295	1 848 513	115 694
Enseignement Supérieur	2010	P	CTES001-01	Institut Lafayette	15 000 000		15 000 000	15 000 000	14 764 300	3 503 144	8 650 000	7 895 370	2 846 856	754 630	0
	2010	P	CTES002-01	Plan Campus	5 312 500		5 312 500	5 312 500	2 317 500	34 273	2 283 000	0	2 616 727	2 661 500	0
	2011	P	CTES003-01	COPER	5 145 000		5 145 000	730 000	730 000	200 000	600 000	36 000	500 000	4 409 000	0
	2011	I	CTES004-11	Subventions 2011	271 300		271 300	271 000	271 000	230 218	41 082	0		0	41 082
	2012	I	CTES004-12	Subventions 2012	176 300		176 300	176 000	176 000	0	15 200	170 703	161 100		0
	2013	I	CTES004-13	Subventions 2013	0	271 300	271 300	202 000	202 000	0	270 000	56 000	0	215 300	0
				Sous-total Enseignement Supérieur	25 905 100	271 300	26 176 400	21 691 500	18 460 800	3 967 638	11 859 282	8 158 073	6 124 683	8 040 430	41 082
Dév. éco et aménagement de zones	2010	P	CTDE001-01	Centre des Congrès	10 000 000		10 000 000	1 500 000	55 000	0	1 200 000	40 844	8 800 000	1 159 156	0
	2010	P	CTDE002-01	ZAC Marly Bellefontaine - MARLY	3 119 490		3 119 490	3 119 490	3 119 490	1 500 000	800 000	800 000	819 490	0	0
	2007	P	CTDE003-01	ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - METZ	49 168 609		49 168 609	48 975 000	35 100 000	19 356 272	10 912 000	6 000 000	5 130 700	18 681 637	0
	2011	P	CTDE004-01	Plateforme multimodale (port de Metz)	1 085 968		1 085 968			0	0	0	264 065	821 903	0
	2011	P	QVHD001-01	Haut Débit	2 000 000		2 000 000	2 000 000	1 986 329	129 781	1 752 870	1 731 605	117 349	21 265	0
				Sous-total Développement économique	65 374 067	0	65 374 067	55 644 490	40 260 819	20 986 053	14 664 870	8 572 449	15 131 604	20 683 961	0
Equipements culturels	2011	P	ATEC001-01	Musées : Nouvel accueil et Chapelle des Petits Carmes	3 500 000		3 500 000	3 500 000	928 000	52 374	502 000	173 412	2 720 000	554 214	0
	2011	P	ATEC002-01	Opéra Théâtre : Fenêtres et toits terrasses	1 450 000		1 450 000	1 450 000	1 450 000	110 033	367 000	448 070	600 000	291 897	0
	2011	P	ATEC003-01	Rénovation 2011 - 2014 des équipements culturels	3 100 000		3 100 000	1 331 100	1 077 000	332 272	554 918	426 705	2 192 281	148 742	0
	2011	I	ATEC004-11	Centre Pompidou-Metz : investissements 2011	1 000 000		1 000 000	1 000 000	640 400	420 584	300 000	174 404		405 012	0
	2012	I	ATEC004-12	Centre Pompidou-Metz : investissements 2012	1 000 000		1 000 000	1 000 000	922 100	14 949	890 000	695 202	95 051	194 798	0
	2013	I	ATEC004-13	Centre Pompidou-Metz : investissements 2013	0	800 000	800 000	800 000	471 700	0	66 000	65 367	0	734 633	0
	2013	P	ATEC005-01	Rénovation du Foyer de l'Opéra-Théâtre	0	400 000	400 000	300 000	2 900	0	41 800	0	300 000	100 000	0
			Sous-total Equipements Culturels	10 050 000	1 200 000	11 250 000	9 381 100	5 492 100	930 212	2 721 718	1 983 160	5 907 332	2 429 296	0	
Moyens généraux	2012	P	IDMG001-01	Schéma Directeur du Système d'Information	3 089 724		3 089 724	1 100 000	1 094 500	65 949	1 469 693	582 926	1 008 862	1 431 987	0
				Sous-total Moyens Généraux	3 089 724	0	3 089 724	1 100 000	1 094 500	65 949	1 469 693	582 926	1 008 862	1 431 987	0
TOTAL des AP du Budget Principal					147 332 501	4 921 300	152 253 801	131 524 200	104 546 729	39 449 338	47 457 663	34 395 621	41 766 174	36 641 400	166 775

Budget Annexe « Archéologie Préventive »

Compétence	Millésime	Type AP	Durée AP	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP					Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
						Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé						
Archéologie Préventive	2009	P	5	CTAP001-01	Maison de l'Archéologie et du Patrimoine	7 200 000		7 200 000	7 200 000	7 096 500	6 589 863	472 040	444 857			138 097
TOTAL des AP du Budget Annexe ARCHEOLOGIE PREVENTIVE						7 200 000	0	7 200 000	7 200 000	7 096 500	6 589 863	472 040	444 857	0	0	138 097

Budget Annexe « Transports Publics »

Compétence	Millésime	Type AP	Durée AP	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP					Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
						Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé						
Transports Publics	2010	P	5	QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières	8 200 000	-1 500 000	6 700 000	6 700 000	5 993 000	3 409 715	400 000	373 172	2 917 113	0	0
	2009	P	5	QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B	212 300 000	11 000 000	223 300 000	223 300 000	218 702 118	116 756 509	91 224 000	88 928 500	15 520 582	2 094 409	0
	2010	P	5	QVTC003-01	SAEIV	6 400 000		6 400 000	6 000 000	6 000 000	1 627 385	4 119 616	3 336 729	69 097	1 366 789	0
	2010	P	5	QVTC005-01	VIDEOSURVEILLANCE	600 000		600 000	274 000	233 800	229 295	0	0	370 705	0	0
	2013	P	5	QVTC006-01	ACCESSIBILITE RESEAU	6 000 000		6 000 000	1 732 500	419 810	0	300 536	334 915	400 000	5 265 085	0
TOTAL des AP du Budget Annexe TRANSPORTS PUBLICS						233 500 000	9 500 000	243 000 000	238 006 500	231 348 728	122 022 904	96 044 152	92 973 316	19 277 497	8 726 283	0

Budget Annexe « Zones en régie »

Compétence	Millésime	Type AP	Durée AP	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP					Crédits de paiement réalisés au 31/12/2012	CP Prévisionnel 2013	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	CP Prévisionnel 2014	Echéancier Prévisionnel 2015 et plus	CP à annuler
						Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision 2013	Total Cumulé	Montant Affecté	Montant Engagé						
Aménagement de Zones	2011	P	5	CTDE005-01	ZAC LAUVALLIERES	11 000 000		11 000 000	11 000 000	3 750 000	3 735 145	0	0			7 264 855
TOTAL des AP du Budget Annexe ZONES en REGIE						11 000 000	0	11 000 000	11 000 000	3 750 000	3 735 145	0	0	0	0	7 264 855